

<http://enseignants.se-unsa.org/L-ISAE-pour-les-PE-c-est-parti>



Enseignants de l'Unsa

# L'ISAE pour les PE, c'est parti !

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : mardi 17 septembre 2013

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le décret et l'arrêté instaurant l'Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des élèves sont enfin parus au Bulletin officiel.

La campagne « Isoe pour les PE » animée depuis près de deux ans par le SE-Unsa a permis de mettre en lumière l'attente des enseignants des écoles souhaitant voir reconnues leurs missions de suivi des élèves à l'instar de leurs collègues du second degré. Elle a porté ses fruits et les plus de trente mille signatures recueillies par notre pétition ont pesé dans la balance.

L'ISAE, pour l'instant d'un montant de quatre cents euros, sera versée en deux fois (en décembre et en juin).

Pour le SE-Unsa, il s'agit d'un premier pas qui doit en appeler un deuxième.

En effet, nous considérons comme inacceptable le fait que les professeurs des écoles exerçant dans le second degré en soient actuellement écartés.

De même, dans le cadre du groupe de travail qui va s'ouvrir, la situation des conseillers pédagogiques devra être examinée.

Enfin, le parallélisme avec l'ISOE du second degré n'est pas encore complet.

Le SE-Unsa poursuivra donc son action pour que, d'ici la fin du quinquennat, l'ISAE atteigne les mille deux cents euros et concerne tous les professeurs des écoles.